

Décision du conseil d'administration

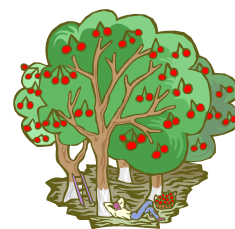
Nous vous énumérons ci-dessous les principaux sujets traités par les administrateurs au cours des rencontres des 21 juin et 22 juillet 2010 :



- Dossiers mise en marché :
 - Promotion - consommateurs
 - Suivi à la rencontre du comité gestion acheteurs
 - Dossier HRI (hôtels, restaurants et institutions)
 - Compte rendu du comité de gestion du 26 mai 2010
 - Formation entrepositaires – cahier des charges
 - Normes de qualité (voir les nouvelles normes à l'intérieur du Bulletin)
- Programme « modernisation des vergers d'arbres fruitiers du Québec » concernant le suivi à la rencontre avec le ministre Dutil le 15 avril 2010 :
- Préparation de la rencontre avec la sous-ministre Mme Hélène Vincent
- Dossier sécurité du revenu :
 - Paiements ASRA
 - Mesures de resserrement pour la récolte 2010
- Dossiers recherche et pesticides :
 - Élaboration du guide PFI
 - Durée de vie des pesticides
 - Centre de recherche et d'expertise pomicole en PFI
 - Code de gestion des pesticides (article 52)
 - Chevreuils
- Rencontre avec des représentants de l'Association des cidriculteurs artisans du Québec.

Sondage ~ Cerf de Virginie

En 2002, un sondage a été effectué sur la pose et les besoins en clôture, de ce fait, celui-ci n'est plus à jour. Vous trouverez en pièce jointe, **un formulaire que nous vous demandons de compléter** et de nous retourner **avant le 15 août 2010** afin que nous puissions poursuivre nos revendications auprès du ministère des Ressources naturelles et de la faune. Merci !



Promotion 2010 – 2011



La campagne de promotion Pommes Qualité Québec 2010-2011 est actuellement en préparation. Il y aura une campagne télé avec Radio-Canada et nos pommes du Québec seront présentes dans plusieurs émissions telles que Kampai, Ricardo, Tout le monde en parle, des Kiwis et des Hommes, etc. Pommes Qualité Québec sera également présente sur le site Internet de Radio-Canada.ca et sur tou.tv. Il y aura également une autre campagne de promotion sur les réseaux sociaux, tels que Facebook, Twitter, Flickr, etc. associée à un concours interactif. Nous pourrions vous donner plus de renseignements lors du prochain Bulletin.

Rappel - demande d'agent autorisé - saison de commercialisation 2010-2011

En début juin, la Fédération a fait parvenir le renouvellement d'autorisation aux agents autorisés inscrits sur ses listes.

À titre d'information, nous vous indiquons ci-dessous la définition d'un acheteur et d'un emballeur.

Acheteur : Une personne dont le commerce consiste à acheter et à vendre des pommes pour son compte ou celui d'autrui, incluant notamment le commerce en gros des pommes.

Emballeur : Toute personne engagée dans la classification ou l'emballage incluant la mise en contenant d'emballage ou la mise en marché des pommes ainsi que toute personne qui fait effectuer l'une de ces opérations à forfait.

Dès qu'il y a une vente à un détaillant en alimentation ou à un grossiste, vous êtes emballeur sauf si vous vendez seulement en boîte de carton à un acheteur de pommes à l'état frais tel que Pierre Dagenais & Fils inc., etc.

Nous vous rappelons que TOUTES LES ventes de pommes doivent être faites à un agent autorisé pour obtenir la couverture par les programmes gouvernementaux entre autres, l'ASRA pomme. Pour obtenir un formulaire afin de devenir agent autorisé, veuillez communiquer avec M. Éric Beaudin, poste 8586 ou M^{me} Diane Allie au poste 8312.

Prix minimum de la pomme (tardive) destinée à la consommation à l'état frais – récolte 2009

Décision du comité de prix du 29 juillet 2010 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie les représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec inc. et la Fédération des producteurs de pommes du Québec afin d'établir le **prix de certaines pommes tardives**. La prochaine rencontre de ce comité se tiendra le **lundi 9 août prochain à 8 h 30**. Tous les prix sont indiqués sur notre site Internet au : www.lapommeduquebec.ca sous la rubrique : mise en marché.

Date/jour/mois	Sunrise	Paulared
À compter du début de l'écoulement	S : 11.00 \$ C : 11.00 \$	S : 11.00 \$ C : 11.00 \$

S: Sac

C: cellule



Calendrier des dates de mise en marché

Décision du comité de prix du 29 juillet 2010 des pommes destinées à la consommation à l'état frais. Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Vous pouvez consulter le site de la Fédération : www.lapommeduquebec.ca, rubrique : mise en marché onglet : inventaires, prix, dates de mise en marché.

Les membres du comité demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de respecter ces dates.

JUILLET		01	08	15	22	29
			Lodi	Jaune transp. Lodi	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive
AOÛT			05	12	19	26
			Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive Jersey Mac **	Vista Bella Jersey Mac Rouge hâtive Melba Sunrise N	Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared **	Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared
SEPTEMBRE		02	09	16	23	30
	Sunrise N Paulared		Paulared Lobo	Paulared Lobo McIntosh	Paulared Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N	Lobo McIntosh Spartan Honeycrisp N Gala N Empire Cortland
OCTOBRE			07	14	21	28
			Lobo McIntosh Honey Crisp N Gala N Spartan Empire Cortland	Lobo McIntosh Honey Crisp N Gala N Spartan Empire Cortland	Lobo McIntosh Honey Crisp N Gala N Spartan Empire Cortland	Lobo McIntosh Honey Crisp N Gala N Spartan Empire Cortland

N : nouvelle variété en quantité limitée ****** : quantité limitée

Formation du cueilleur



Des cliniques de formation ont eu lieu en août 2009. Si vous désirez obtenir des copies supplémentaires de l'**outil de formation** (31\$ taxes incluses), qui a une dimension de 11 x 17 pouces, et fait de papier spécial résistant aux intempéries

et/ou le **guide pour les superviseurs de cueillette** (10 \$ taxes incluses) qui a une dimension de 5,5 x 3,75 pouces. Facilement insérable dans une poche de chemise ou de pantalon. Il est également fait de papier spécial résistant aux intempéries.



Des frais d'envoi de 10 \$ seront facturés au producteur pour l'envoi postal.

Vous pouvez communiquer avec M^{me} Diane Parenteau au numéro de téléphone 450-679-0540 poste 8254 ou par courriel à l'adresse suivante : dparenteau@upa.qc.ca ou M^{me} Dianne Lacroix au poste 8575.

Cahier des charges – entreposage A.C.

Les entrepositaires de pommes sous atmosphère contrôlée ont eu l'occasion d'assister à des rencontres organisées dans chacune des régions pomicoles du Québec. Ces rencontres étaient l'occasion de prendre connaissance du cahier des charges pour les entrepositaires de pommes AC. L'outil a été développé par Gestion Qualiterra, en collaboration avec la FPPQ, l'AEPO et le Centre de recherche et de développement en horticulture d'Agriculture et agroalimentaire Canada. L'objectif de la mise en place du cahier des charges est de corriger les



lacunes identifiées lors du constat des pratiques d'entreposage de pommes sous AC et d'uniformiser la qualité des pommes offertes aux consommateurs. Le constat ainsi que le cahier des charges sont disponibles sur le site web de la Fédération à l'adresse suivante :

<http://www.lapommeduquebec.ca/pages/FPPO/evaluationqualite.aspx?lang=FRCA>

Nous vous rappelons que tous les entrepositaires AC devront être certifiés pour la récolte 2013.

Voici la liste des entrepositaires qui étaient présents lors des différentes rencontres :

SUD-OUEST DE MONTRÉAL - 8 juin - 9H

Entité	Entité
Pomi inc. (Christian et Maxime Lussier), Franklin Centre	Vergers Frier (Donald Frier), Hinchinbrooke
Joël McKenzie, St-Antoine Abbé	Vergers MJ Bourdeau (Mario et Jonathan Bourdeau), Havelock

VALLÉE MONTÉRÉGIENNE - 11 juin et 15 juin 2010 - 9H

Entité	Entité
Jean Fontaine, Mont-St-Hilaire	Verger M.J.M (Mario Credali), St-Paul D'Abbotsford
Vergers Bernard Dubé (Francis Dubé), Rougemont	Entrepôts Abbotsford (Dean Thomson et Stéphane Brodeur), St-Paul D'Abbotsford
Vergers Boucher & Frère (Alain Boucher), Mont-St-Hilaire	Vergers JP McLean & fils inc. (Luc McLean), St-Césaire
Vergers René Archambault (Éric Archambault), St-Paul D'Abbotsford	Entrepôt Frigorifique Farnham, Farnham
Vergers et Serres St-Paul (Rolland Lafont), St-Paul D'Abbotsford	Entrepôt Frigorifique Ange Gardien, Ange Gardien
Vergers Riquita inc. (Sylvain Ménard), Rougemont	A. Lassonde inc. (Vincent Giasson), Rougemont
Vergers Jodoin & Frères (Pierre Jodoin), St-Jean Baptiste	Vergers Jodoin & Frères (Jonathan Ricard Lapierre), St-Jean Baptiste
CSA Pomiculteurs Rougemont (Mario Fortin), Rougemont	

MISSISQUOI ESTRIE - 14 juin 2010 - 13 H 30

Entité	Entité
Maison de la pomme Inc. (Réal Caron, Jonathan Rodrigue, Michel Bastille, Michel Bastien), Frelighsburg	Vergers Jobin & fils (François Jobin), Frelighsburg

LAURENTIDES - 16 juin 2010 - 19 h 30

Entité	Entité
Verger Réjean Lauzon (Réjean et Olivier Lauzon), St-Joseph du Lac	Roland Guindon (Yves Guindon), St-Joseph du Lac
Ferme Rochon et frères (François Rochon), St-Benoit Mirabel	Naturpac inc. (Denis Fortin), St-Joseph du Lac
Vergers St-Denis et fils (Éric St-Denis), St-Joseph du Lac	Vergers Cataphard & fils (Sylvain Cataphard), St-Joseph du Lac
Vergers DM Boileau (Dany Boileau), Havelock	Fermes et Vergers Pommix (Michel Lauzon), St-Joseph du Lac
Vergers Rochon Inc. (Marcel, Jean-Marc et Vincent Rochon), St-Benoit Mirabel	Jude-Pomme enr. (Sébastien Lavigne), Oka

QUÉBEC

Vergers et Jardins Caouette (Sylvain Caouette), St-Eugène de l'Islet

Pour obtenir les coordonnées des entrepositaires présents lors des formations, veuillez contacter votre Fédération au 450 679-0540 poste 8575.

Nouvelles normes de qualité et date d'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée

Dans le cadre de la réalisation de la planification stratégique de l'industrie pomicole québécoise, une étude auprès des détaillants a permis de confirmer que l'industrie devait travailler afin d'optimiser les standards de qualité. Ainsi, selon les détaillants, il semble y avoir un problème au niveau de la constance dans la qualité du produit offert tout au long de l'année, notamment à la fin des écoulements des pommes en entrepôts réfrigérés. Il n'existe pas de gestion intégrée de la qualité du verger à la table. Il semble de plus y avoir un problème d'uniformité au niveau de la qualité et des quantités offertes d'une saison à l'autre. Afin de pouvoir améliorer la qualité offerte aux consommateurs, les membres du comité de gestion ainsi que le conseil d'administration de la Fédération ont entériné les changements suivants :

1. Augmentation de la fermeté :

Variété	Fermeté minimale après emballage	
	2009	2010
McIntosh	11.5	12
Cortland	11.5	12
Empire	12.5	13
Spartan	12.5	13
Autres tardives	11.5	12

2. Détournement des pommes vers la transformation

½ lb de grâce sera permis avant le détournement des pommes vers la transformation après emballage (voir article 6.15 de la Convention de mise en marché). Une copie est disponible sur le site de la Fédération : www.lapommeduquebec.ca sous la rubrique : mise en marché : onglet : règlements et conventions.

3. Intensification de l'inspection

Ajout d'un inspecteur Qualité à temps plein à compter du mois d'octobre jusqu'à la fin janvier pour s'assurer du respect des normes de fermeté.

4. Date d'ouverture des chambres AC

Avant la récolte, la fixation de la date d'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée au plus tard le 1^{er} décembre de chaque année, et aucun report possible de cette date.

Estimation de la récolte 2010 de pommes du Québec (1000 minots)

Région Du Québec	McIntosh 2010	Empire 2010	Cortland 2010	Spartan 2010	Paulared 2010	Autres tardives 2010	Hâtives 2010	Estimation 2010	Estimation 2009	Total 2008 Réel	Total 2007 Réel	Total 2006 Réel	Total 2005 Réel
Sud-Ouest de Montréal	530	40	110	50	50	130	40	950	1 005	900	1 089	810	818
Richelieu-Rouville	1 575	84	100	135	43	143	50	2 130	2 055	2 136	2 698	1 727	2 049
Missisquoi	472	25	81	43	36	70	25	751	874	934,72	1 044	768	753
Laurentides	750	72	160	150	85	155	30	1 402	1 191	1 432	2 248	1 038	1 497
Cantons de l'Est	48	3	3	2	2	4	2	64	63	81,28	91	67	66
Québec	70	2	35	6	12	43	10	178	168	138,38	167	147	135
Autres régions	21	1	9	3	1	14	2	51	49	48,62	59	51	48
Grand total 2010 estimation	3 466	227	498	389	229	559	159	5 526					
Grand total 2009 estimation	3358	232	470	401	224	559	161		5 405				
Grand total 2008 réel 1	2 722	340	737	681	284	681	170			5 671			
Grand total 2007 réel 1	3 624	444	961	887	370	813	222				7 395		
Grand total 2006 réel 1	2 257	276	599	553	230	507	138					4 607	
Grand total 2005 réel	3 336	169	427	317	141	619	357						5 366

minot = 42 lbs

Source : MAPAQ, Institut de la statistique du Québec, Fédération des producteurs de pommes du Québec, Clubs d'encadrements techniques, Financière agricole du Québec

¹L'estimation des variétés est effectuée à partir de la moyenne des minots transigés à l'état frais via la banque de données de la Fédération pour les années 2002 à 2008

Mise en garde:

Nous tenons à faire une mise en garde quant à l'estimation de la récolte de pommes du Québec. Cette estimation se fait au meilleur de la connaissance des membres du Comité, donc elle peut varier de $\pm 15\%$. La production réelle peut aussi fluctuer selon les conditions climatiques d'ici la récolte.

	Minots
2009	5 405 000 (1)
2008	5 671 000 (2)
2007	7 395 000 (2)
2006	4 607 000 (2)
2005	5 366 906 (2)
Moyenne 5 ans	5 688 981

	Minots
2009	5 405 000 (1)
2008	5 671 000 (2)
2007	7 395 000 (2)
2006	4 607 000 (2)
2005	5 366 906 (2)
2004	5 819 000 (2)
2003	4 369 868 (2)
2002	4 576 787 (2)
2001	5 189 000 (2)
2000	5 093 000 (2)
1999	6 503 452 (2)
1998	4 067 000 (2)
1997	5 027 600 (2)
1996	5 313 000 (2)
1995	5 389 200 (2)
Moyenne 15 ans	5 319 521

(1) estimation



Fédération des producteurs de pommes du Québec
Affiliée à l'UPA



Publicité payante



Sacs à cueillir TYROLBOX, d'une capacité de 16 kg (35 lbs). Fabriqués d'aluminium et recouverts de PVC, ils ne tachent pas les vêtements et sont très résistants. La courroie répartit le poids et est confortable pour le cueilleur. L'intérieur est tapissé d'un manchon souple, pour une récolte tout en douceur. Importés d'Italie. Disponible en plusieurs coloris. 90 \$ l'unité. Paul-Martin Roy, Ferme Au Pic enr. Dunham. 450-295-2306

Codaphone
(450) 679-0540 poste 8671
ou (450) 679-4265

Bonne récolte 2010!